

Description

L'expert-comptable ou l'experte-comptable vérifient les comptes annuels des entreprises qui les mandatent ou qui les emploient. Ils conseillent les directions dans l'organisation de la comptabilité et la gestion de l'entreprise, les aident dans la recherche de solutions aux problèmes financiers et fiscaux, conformément aux prescriptions légales et aux normes en vigueur.

Leurs principales activités consistent à :

Contrôle et révision

- planifier le travail de révision, répartir les domaines de vérification entre les collaborateurs, fixer les délais;
- vérifier les comptes annuels, soit le bien-fondé des éléments du bilan: caisse, avoirs en banque, stocks de marchandises, créances, dettes, etc., en appliquant des techniques appropriées et en respectant rigoureusement les prescriptions légales;
- rédiger un rapport détaillé (rapport explicatif) à l'attention de la direction ou du conseil d'administration de l'entreprise;
- établir le certificat ou rapport de l'organe de contrôle pour présenter les comptes aux actionnaires lors de l'Assemblée générale;
- analyser le bilan et les comptes de résultat; comparer avec les prévisions, expliquer les différences significatives;

Conseils et expertise

- conseiller lors de création, de fusion, de scission ou de liquidation d'entreprises, d'augmentation ou diminution de capital, de changement de statut, etc.;
- procéder à des audits orientés sur l'avenir de l'entreprise ou de la société; identifier et évaluer les risques auxquels elle pourrait être confrontée et quelle en serait l'influence sur les comptes annuels;
- évaluer une entreprise, sur la base de documents comptables;
- mettre au point des procédures de contrôle interne; contrôler les services comptables;
- mettre en place un système de comptabilité analytique; calculer des coûts, des rendements, etc.;
- prodiguer des conseils en matière de comptabilité financière, fiscalité, gestion, prévoyance et assurances;
- procéder à des évaluations budgétaires, à des calculs de coûts et de rentabilité;
- assurer une expertise judiciaire, assister les tribunaux en cas de problèmes comptables complexes.

Environnement de travail

L'expert-comptable ou l'experte-comptable sont en contact direct avec de nombreux interlocuteurs (directions générales, de filiales en Suisse et à l'étranger ou de services comptables d'entreprise, banques, etc.). Leur horaire de travail est régulier. Cependant, l'intensité de leurs activités peut augmenter en périodes de boucllements comptables ou de déclarations fiscales.

Formation

La formation modulaire d'expert-comptable ou d'experte-comptable est modulaire et s'acquiert en emploi.

Lieu

- Lausanne.

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission à l'examen

- brevet fédéral d'agent-e fiduciaire ou de spécialiste en finance et comptabilité;
- diplôme fédéral d'expert-e fiscal ou d'expert-e en finance et controlling;
- titre HES ou universitaire (bachelor ou master) ou titre jugé équivalent;
- 7 ans de pratique professionnelle commerciale, dont au moins 3 ans de pratique professionnelle qualifiée;
- aucune inscription au casier judiciaire en contradiction avec le but de l'examen.

Titre obtenu

- diplôme fédéral d'expert-comptable ou d'experte-comptable.

Contenu

Modules préparatoires

- Fundamentals of Financial Accounting (E-Learning)
- économie politique, droit, méthodes quantitatives et statistiques.

Modules des base

- Accounting and Finance;
- Audit;
- Tax and Legal.

Module d'approfondissement

- Professional Judgement.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'analyse
- Bonne mémoire
- Capacité de concentration
- Rigueur
- Autorité
- Discrétion

Perspectives professionnelles

L'expert-comptable ou l'experte-comptable exercent en général leur profession à titre indépendant et occupent des postes à haut niveau de responsabilité. Ils peuvent aussi être employés dans une société de révision ou dans un service de révision interne à une grande entreprise ou une banque. La maîtrise des langues et des technologies de l'information et de la communication (TIC) est un atout important dans ce contexte.

Perfectionnement

Les experts-comptables peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- séminaires de perfectionnement organisés par Expertsuisse et les instituts de formation continue dans les domaines de l'audit, du conseil, du droit des affaires, de la fiscalité et de la comptabilité;
- diplômes fédéraux d'expert-e fiscal-e, d'expert-e en finance et en controlling et d'analyste financier-ère et gestionnaire de fortunes;
- CAS, DAS, MAS proposés par les HES ou les universités;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Analyste financier et gestionnaire de fortunes DF/Analyste financière et gestionnaire de fortunes DF
- Économiste bancaire ES/Économiste bancaire ES
- Économiste d'entreprise HES/Économiste d'entreprise HES
- Économiste UNI/Économiste UNI
- Expert en finance et en controlling DF/Experte en finance et en controlling DF
- Expert fiscal DF/Experte fiscale DF
- Spécialiste en finance et comptabilité BF/Spécialiste en finance et comptabilité BF

Adresses

Expertsuisse SA
Ch. des Croisettes 28
1066 Epalinges
Tél.: 058 206 05 55
<https://www.expertsuisse.ch>